

# Le 3ème Grand défi « Folk-Trad- World » de MusiKenSaire

---

*MKS Association est en permanence à la recherche de talents nouveaux et émergents, dans toute la Normandie, et dans tous les genres musicaux. L'Association du Cotentin propose ainsi aux groupes, artistes, chanteurs amateurs de la Normandie, dans les mouvances folk, world, et musique traditionnelle, de s'inscrire et de tenter leur chance pour le 3<sup>ème</sup> « Grand Défi Folk-World-Trad. » du festival MusiKenSaire.*

*Les lauréats des deux premières éditions peuvent témoigner que le défi a été un formidable coup de pouce dans leur développement, grâce aux prix remportés, aux rencontres décisives effectuées, et à la dynamique déclenchée, par leur sélection.*

*C'est maintenant à vous de jouer !*

## **Règlement 2019**

Un comité d'écoute, composé de professionnels, choisit sur dossier les groupes, artistes, et chanteurs, qui se produiront dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition du festival MusiKenSaire qui se tiendra à Barfleur les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019. Chaque artiste ou groupe doit faire parvenir un enregistrement de 4 morceaux (chansons ou instrumentaux), en précisant le titre, l'origine, le nom du ou des musiciens, les instruments joués, le nom ou les noms des arrangeurs, ainsi que ceux de l'auteur et du compositeur quand il s'agit d'une composition.

Les groupes sélectionnés devront présenter, sur la scène de la digue du festival MusiKenSaire 2019, sous chapiteau, le dimanche 1er septembre à Barfleur après-midi, quatre titres joués en live (pas de bande son, ni playback).

### **Les critères de décision des membres du comité d'écoute, pour la présélection :**

- L'originalité des morceaux présentés.
- L'originalité de l'arrangement musical.
- La qualité de l'écriture, et de la composition (quand il s'agit de compositions)
- Le travail vocal et le placement de ou des voix.

### **Les critères de décision des membres du comité lors du deuxième « Grand Défi Folk-World-Trad. » du dimanche 1er Septembre à Barfleur**

- La présentation sur scène
- Les tenues de scène
- L'originalité du choix du répertoire
- L'originalité des arrangements musicaux
- Le travail des voix et des chœurs
- La qualité de l'écriture et de la composition

### **Composition du jury :**

- Mr Jean Christophe Deluen, Vice président de MKS Association, professeur de musique, coordonnateur du défi
- Mr Gérard Viel, web revue « 5 Planètes »
- Mme Laurence Loyer Camebourg, Directrice de l'action culturelle du comité départemental de la Manche, responsable du festival des Traversées de Tatihou
- Mr Jean Marc Perez, directeur de France Bleu Cotentin
- Mr Michel Mauger, Maire de Barfleur

**Modalités Pratiques:** MusikenSaire mettra à la disposition des artistes les conditions de scène et de sonorisations professionnelles nécessaires au bon déroulement de leurs prestations. Tout artiste ou groupe autorise MKS Association à utiliser à titre gracieux, les photographies, documents phonographiques et vidéo fournis par l'artiste ainsi que les images et enregistrements pris lors de la manifestation et ce dans l'unique cadre de la communication des activités de MKS Association pendant une durée de 5 ans. Le tout sans pouvoir exiger une quelconque rémunération ou contrepartie. L'âge minimum requis pour participer aux tremplins est de 16 ans au 1er janvier 2019. Pour chacun des tremplins, et pendant une durée de 5 ans, tous les lauréats s'engagent à faire mention de leur participation au « Grand Défi Folk-World-Trad. du festival MusikenSaire. Le bureau du conseil d'administration de MKS Association est le seul qualifié d'organisateur, et compétent pour assurer la rédaction et les modifications du règlement « Grand Défi Folk-World-Trad. » dès que cela s'avère nécessaire dans l'intérêt de la manifestation. Une restauration sera proposée aux groupes qui en feront la demande, auprès de l'organisation de MusiKenSaire.

Toute inscription équivaut à l'acceptation du règlement.

### **Les prix :**

- Une programmation dans le cadre du Week-end Folk-World-Trad de Quettehou en février ou mars 2020 (organisé par MKS Association)
- Une programmation sur la scène du village festival des Traversées Tatihou 2020
- Un article interview dans la web revue 5planètes
- Une programmation dans l'émission Le Live de France Bleu Cotentin
- Un bon d'achat au magasin Le Point d'Orgue à Cherbourg

**Le dossier d'inscription est téléchargeable à partir du 1<sup>er</sup> mars sur le site**



[www.musikensaire.fr](http://www.musikensaire.fr)

**Et à renvoyer complet avant le 31 juillet 2019 à**

[contact@musikensaire.fr](mailto:contact@musikensaire.fr)